

Finances publiques

Le déficit du Trésor s'allège à 34,7 milliards de DH à fin septembre

À fin septembre 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires ressort à 95,5% contre 92,1% un an auparavant. 50% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 16,3% à la compensation et 12% aux charges en intérêts de la dette.

Le Trésor a enregistré un déficit de 34,7 milliards de DH à fin septembre 2014, contre 44,4 milliards un an auparavant, selon les dernières statistiques des finances publiques de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Le solde ordinaire, lui, ressort négatif à 7,2 milliards de DH à fin septembre, contre -12,9 milliards en 2013. Ainsi, l'exécution de la loi de Finances laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 1,8% à 152,4 milliards de DH, provenant de la hausse des recettes douanières de 3,5% et des autres TIC de 3,6%, ainsi qu'une progression de la fiscalité domestique de 4,3%. Les recettes fiscales se sont établies à 134,5 milliards de DH, en hausse de 4% par rapport à fin septembre 2013. «la hausse des recettes de l'IS de 8,7% à 32,6 milliards de DH résulte notamment de l'IS retenu à la source à l'occasion de la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom et de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables comme la BCP et IAM, conjugués à la baisse des versements effectués par d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière...). L'augmentation des droits d'enregistrement et de timbre de 24,3% s'explique principalement par la réalisation d'une recette de 1,4 milliard de DH au titre de la cession d'une partie du capital de Maroc Telecom», explique la TGR. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont connu une diminution

de 13,4% qui résulte en grande partie de «la baisse des recettes de monopole (7,4 milliards de DH contre 10,9 milliards) et des fonds de concours (1,7 milliard de DH contre 3,6 milliards), conjuguée à la réalisation d'une recette de 2 milliards de DH représentant la cession des parts de l'État dans la Banque Centrale Populaire», indique la TGR. Au niveau des dépenses, le taux d'engagement global ressort à 72% à fin septembre, alors que taux d'émission sur engagements a pointé à 85%, contre respectivement 69% et 84% un an auparavant. Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 227,9 milliards de DH à fin septembre 2014, en hausse de 10,6%. Cette hausse est imputée à la diminution de 3,7% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à une hausse de 12,4% des dépenses d'investissement et de 84,3% des charges de la dette budgétisée. En revanche, les dépenses ordinaires émises ont enregistré une diminution de 1,9%, «résultant de la baisse de 36,3% des émissions de la compensation (24,9 milliards de DH contre 39,1 milliards) conjuguée à la hausse de 2,2% des dépenses de personnel, de +24,2% des dépenses des autres biens et services et de +10,3% des charges en intérêts de la dette», selon la TGR. Les dépenses d'investissement émises sont, quant à elles, en hausse de 14,2%, passant de 32,8 milliards de DH à fin septembre 2013 à 37,5 milliards cette année. ■

L.M.